Question écrite du Groupe Bordeaux Luttes

Question écrite du groupe Bordeaux en Luttes relative à la vente du grand stade

Monsieur le Maire,

Au moment de la campagne électorale vous disiez que l'une des premières négociations que vous mèneriez serait celle de la vente du Grand Stade.

Lors du dernier conseil communautaire, vos alliés socialistes, associés aux élu.es de droite comme aux temps anciens de la cogestion, ont voté une ristourne de loyer de 1 million 500 mille euros au profit du propriétaire des girondins qui est, rappelons-le, un fonds spéculatif qui fait partie de ceux qui se sont le plus enrichis durant la crise.

Aussi, la ville, et donc tout.tes les contribuables bordelais, continuent de payer une redevance de 2 millions 400 mille euros qui pourraient être utilisée à trouver des solutions pérennes à la crise sanitaire et sociale que nous traversons.

Les dirigeants du stade semblent vouloir faire payer les pertes, qui s'élèvent à 3 millions d'euros, à la collectivité.

En ce moment, la métropole renégocie de manière opaque le contrat avec la Société Bordeaux Atlantique (SBA) du fait de la clause de revoyure. La poursuite de ce partenariat qui consiste à privatiser les profits et socialiser les pertes serait scandaleuse. Nous ne manquerons pas de le dénoncer.

Pourtant, l'audit financier de la ville le prouve : les dépenses des municipalités précédentes dans des équipements somptuaires plombent les perspectives d'investissement de la ville pour les prochaines années.

Mais à quoi, et à qui donc sert ce stade à l'heure actuelle ?

Alors que les urgences climatiques, économiques, démocratiques et sociales réclament des actes politiques forts et des moyens mis à disposition de tous et toutes par la collectivité et alors que le secteur de la culture se meurt à cause de mesures gouvernementales totalitaristes.

La vente de ce grand stade qui ne bénéficie qu'au seul sport professionnel et non à tous.tes les bordelais seraient une manne financière importante.

De ce fait, nous vous demandons d'informer le Conseil Municipal de vos négociations à ce sujet et des négociations menées actuellement par la métropole.

MME CERVANTÈS-DESCUBES

Monsieur le Maire, au moment de la campagne électorale, vous disiez que l'une des premières négociations que vous mèneriez serait celle de la vente du Grand stade. Lors du dernier Conseil communautaire, vos allié.e.s socialistes associés aux élu.e.s de Droite comme aux temps anciens de la cogestion ont voté une ristourne de loyer de 1 500 000 euros au profit du propriétaire des Girondins qui est, rappelons-le, un fonds spéculatif qui fait partie de ceux qui se sont le plus enrichis durant la crise.

Aussi, la Ville et donc tous les contribuables bordelais.e.s continuent de payer une redevance de 2 400 000 euros qui pourrait être utilisée à trouver des solutions pérennes à la crise sanitaire et sociale que nous traversons. Les dirigeants du stade semblent vouloir faire payer les pertes qui s'élèvent à 3 millions d'euros à la collectivité.

En ce moment, la Métropole renégocie de manière opaque le contrat avec la société Bordeaux Atlantique, SBA, du fait de la clause de revoyure. La poursuite de ce partenariat qui consiste à privatiser les profits et socialiser les pertes serait scandaleuse. Nous ne manquerons pas de le dénoncer. Pourtant, l'audit financier de la Ville le prouve. Les dépenses des municipalités précédentes dans des équipements somptuaires plombent les perspectives d'investissements de la Ville pour les prochaines années.

Mais à quoi et à qui donc sert ce stade à l'heure actuelle ? Alors que les urgences climatiques, économiques, démocratiques et sociales réclament des actes politiques forts et des moyens mis à disposition de tous et toutes par la collectivité, et alors que le secteur de la culture se meurt à cause de mesures gouvernementales totalitaristes, la vente de ce Grand stade qui ne bénéficie qu'au seul sport professionnel et non à tous, et toutes les Bordelais.e.s serait une manne financière importante.

De ce fait, nous vous demandons d'informer le Conseil municipal de vos négociations à ce sujet et des négociations menées actuellement par la Métropole.

M. LE MAIRE

Merci Madame CERVANTÈS. On va apporter une réponse rapide. Le Stade est aujourd'hui propriété de SBA et sera remis à titre gratuit à Bordeaux-Métropole en fin de contrat au terme normal ou en cas de résiliation anticipée conformément à l'article 25 du Contrat de partenariat public/privé.

Au 1er janvier 2017, le Stade a été transféré par la Ville de Bordeaux à Bordeaux Métropole en tant qu'équipement d'intérêt métropolitain. La Métropole assure aujourd'hui la gestion et le suivi du contrat. Le Maire de Bordeaux, moi-même, et le Président de la Métropole échangeons fréquemment sur le devenir du stade. L'objectif est de trouver la meilleure solution possible garantissant les intérêts de la Ville de Bordeaux, de Bordeaux Métropole et des habitant.e.s. La cession du Stade fait bien partie des solutions qui sont actuellement travaillées.

Voilà la réponse que je voulais vous apporter.

M. LE MAIRE

Il nous reste encore une motion. La motion présentée par Philippe POUTOU et par Harmonie LECERF.

Philipe POUTOU, vous avez la parole.